

Il faut en permanence faire le lien entre les multiples approches

Entretien avec André Grange, ancien Directeur de la Société d'économie mixte pour la gestion et l'animation des équipements de plein air et de loisir du parc de Miribel-Jonage (Segopal)

Depuis 1979, la Segopal est chargée de la gestion et de l'aménagement du parc. Elle est l'outil opérationnel du Symalim, syndicat mixte propriétaire du parc, créé en 1968, qui rassemble les départements du Rhône et de l'Ain, le Grand Lyon, Lyon, Villeurbanne et les 11 communes riveraines.

Quelles sont, sur un plan hydraulique, les fonctions du parc de Miribel-Jonage ?

Il y a cinq grandes fonctions du parc liées à l'eau, dont deux sont strictement hydrauliques. Le parc joue d'abord le rôle de ressource alternative en eau potable pour l'alimentation de l'agglomération lyonnaise en cas de pollution des champs captants. Depuis sa création en 1988, la Compagnie Générale des Eaux entretient et gère une station de pompage. La seconde fonction hydraulique du parc est d'être un champ d'expansion des crues. Le parc occupe 2200 ha, mais il se situe dans une vaste zone inondable de 3000 ha. Cela permet d'atténuer la montée des eaux dans la partie aval du fleuve et protège Lyon et les communes riveraines contre les crues.

Toujours en lien avec l'eau, le parc a un rôle patrimonial du fait de la grande biodiversité qu'il abrite. Plusieurs secteurs particulièrement intéressants au plan écologique ont été réaménagés et valorisés. La quatrième fonction du parc est celle des usages liés à l'eau et concerne les activités nautiques et de découverte de la nature. Cette dimension sociale du parc se traduit dans des fonctions éducatives et ludiques. Enfin, le dernier volet est industriel et concerne les extractions de gravières. Il s'agit d'une activité importante, non pas en soi, mais

parce qu'elle permet l'aménagement des plans d'eau par la création d'îles, de presqu'îles, de marais, etc.

Est-ce facile de faire cohabiter l'écologie, le tourisme et l'industrie dans un même site, même vaste ?

Ce n'est pas facile, mais c'est possible. Depuis dix ans, on s'attache à concilier ces différentes fonctions. Cela passe par une meilleure connaissance des enjeux et donc par de nombreux repérages sur les diverses thématiques. Il faut en permanence faire le lien entre les multiples approches pour mettre au point des gestions cohérentes des différents secteurs d'activité. Cela génère des contraintes, pour le public, comme l'interdiction des voitures dans la partie liée à la conservation du patrimoine naturel, mais aussi pour les industries d'extraction.

Concernant ces différents domaines d'activité, quelles sont les orientations de la gestion du parc ?

L'eau potable est un enjeu majeur de sécurité et de santé publique. Il faut continuer la réalisation de bassins-tampons qui permettent de préserver la qualité de l'eau et couper les algues pour empêcher toute eutrophisation, source de pollution. On doit également veiller à l'aspect quantitatif et s'assurer que la réserve d'eau

demeure suffisante. Cela implique de parer à l'envasement du plan d'eau principal, ce qui est le cas du Grand Large sur le canal de Jonage. Pour ce qui concerne les actions liées à l'inondabilité du site, il importe de maintenir les brèches qui relient l'île de Miribel-Jonage et le canal de Miribel pour que l'eau puisse pénétrer aisément. Il faut également nettoyer les lônes, anciens bras du Rhône, pour faciliter le passage des crues et l'inondation effective des 3 000 ha. Enfin, il faudra conforter certaines infrastructures, comme le gazoduc, qui doivent être mieux protégées contre les érosions. D'une manière générale, il faut faciliter le passage de l'eau pour que les crues soient plus fréquentes et moins violentes. Il est préférable que le Rhône "couche" trois fois par an dans son ancien lit plutôt qu'il y vienne une fois tous les dix ans, car alors, il détruit tout sur son passage.

Pour maintenir la biodiversité il faut "renaturer", c'est-à-dire donner un coup de pouce à la nature en créant des milieux, comme les marais et les îles, où elle peut plus facilement se développer et conserver le patrimoine naturel lié à l'eau. Cela implique de travailler au maintien des zones humides qui ont tendance, compte tenu de l'abaissement de la nappe phréatique, à s'assécher. Il faut donc maintenir le niveau de la

nappe et lutter contre l'embroussaillage des prairies alluviales. Enfin, un des grands enjeux des années à venir est l'information du public. Nous avons commencé cet été par la mise en place d'un chalet-accueil qui a été pris d'assaut. En trois mois, 6000 personnes sont venues chercher de l'information : "Qu'est-ce que je peux faire ?", "À quoi ça sert ?",

etc. Il faut renforcer la communication et expliquer la situation exceptionnelle du parc : "Vous, citoyens, vous avez la nature chez vous". Il s'agit d'une nature préservée, peu domestiquée, qui donne une impression d'immensité. C'est d'ailleurs ce qui différencie le parc de Miribel-Jonage des autres parcs urbains. Les habitants de l'agglomération

ignorent la présence de cet espace à portée de chez eux et, s'ils ne l'ignorent pas, ils n'y viennent pas naturellement. Il faut mettre en place des produits de découverte, via l'organisation d'événements ludiques et sportifs, qui permettent de créer des habitudes de fréquentation.



Parc de Miribel-Jonage